



## Charte de l'association JacquoSEL (SEL de Saint Jacques de la lande)



Le SEL (Système d'Échange Local) est un système ouvert à tous, qui permet d'échanger des savoirs, des savoir-faire, des services et des biens sans utiliser d'argent. Il participe à la transition vers une société plus juste et plus respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

En être membre, c'est :

**Article 1 :** Affirmer que « le lien est plus important que le bien ».

**Article 2 :** Échanger de manière loyale, simple et chaleureuse, dans le but d'un mieux-être mutuel et collectif. La valeur de ces échanges est basée sur le temps, exprimée en unité locale (le Jacquo), de manière équitable.

**Article 3 :** Révéler, reconnaître, valoriser et transmettre les savoirs, les savoir-faire et l'expérience par l'échange, la coopération, la solidarité, la réciprocité et le savoir-être.

**Article 4 :** Développer l'entraide et le lien de proximité.

**Article 5 :** Affirmer que chaque membre est acteur de la vie et des valeurs du SEL : il y participe démocratiquement, en favorisant le dialogue et la libre-expression.

**Article 6 :** S'inscrire dans une dynamique de prise de conscience de son impact sur l'environnement, éviter le gaspillage et la surconsommation.

**Article 7 :** Fonctionner en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques, de mouvements religieux ou sectaires, et interdire tout prosélytisme en leur faveur.

**Article 8 :** Exclure tout propos et comportement discriminatoire.